**COMMUNIQUÉ** Le 8 avril 2008

# Débat sur les OGM : l'amendement concernant les territoires des Parcs naturels régionaux est adopté par les députés

**L'amendement proposé par Yves VANDEWALLE, député des Yvelines, président du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse, excluant la culture d'organismes génétiquement modifiés sur tout ou partie des territoires des Parcs naturels régionaux, avec l'accord unanime des exploitants agricoles concernés, et sous réserve que cette possibilité soit prévue par leur charte, a été adopté dans la nuit du 7 au 8 avril par l'Assemblée nationale.**

Ce vote des députés rejoint les propositions présentées par les Parcs naturels régionaux lors du Grenelle de l'Environnement. Ils souhaitaient en effet que soit reconnus leur rôle d'expérimentation du développement durable et la mission essentielle de préservation et de valorisation de la biodiversité de leurs territoires devant constituer les bases de la « Trame verte » nationale.

C'est surtout une reconnaissance des efforts remarquables et de la démarche exemplaire engagés par les collectivités territoriales, et en particulier les Régions, pour le maintien de la biodiversité à travers ces territoires sur lesquels la dissémination dans la nature des OGM pouvait porter préjudice aux cultures, à la qualité des sols et à la traçabilité des produits.

**Contact** : Jean-Louis Thomas, directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux - Tél : 01 44 90 86 20 - Mail : jlthomas@parcs-naturels-regionaux.fr